

TERMES DE RÉFÉRENCE

Intitulé : Mise en place et animation d'un club de jeunes pour la protection de l'environnement vers un développement durable

Durée de la mission :
3 à 4 mois à plein temps

Lieu d'affectation :
Diego Suarez, Madagascar



Description du projet

La Direction Régionale de l'Éducation de Masse et du Civisme DIANA (DREMC-DIANA) a fait appel à l'ONG Azimut pour collaborer à la mise en place du Club des Jeunes Promoteurs de la Citoyenneté et du Civisme (Club JPCC) au sein de la Commune Urbaine de Diego Suarez (CUDS). Cette Direction Régionale poursuit l'objectif d'impliquer et de responsabiliser les élèves dans la mise en œuvre de l'Éducation à la Citoyenneté et au Civisme. Il s'agit de sensibiliser ces derniers au respect de l'environnement dans la perspective du développement durable.

Depuis 2015, l'ONG Azimut s'est ralliée aux efforts des nombreux acteurs de la CUDS afin de mobiliser la jeunesse diégolaise et former une relève de citoyens bénévoles investis dans la protection de l'environnement et dans l'amélioration des conditions sociales. La DREMC-DIANA et l'ONG Azimut sont convaincus que l'intervention de jeunes bénévoles dans la restauration et la défense des causes environnementales est un facteur clé dans la formation de futurs citoyens et est indissociable au processus de développement durable.

La mission « Mise en place et animation d'un club de jeunes pour la protection de l'environnement vers un développement durable » poursuivra les efforts entamés par l'ONG Azimut et ses collaborateurs en cherchant à inclure de jeunes citoyens de Diego Suarez au processus de développement de leur région. Elle comporte quatre objectifs :

- Créer un environnement favorable au développement du bénévolat ;
- Développer le civisme des jeunes ;
- Renforcer l'esprit d'initiative chez les jeunes ;
- Renforcer les initiatives de la société civile dans la défense de l'environnement de la région DIANA.

L'Éducation à l'environnement vers un développement durable : passer des intentions aux actes

Dans la mesure où l'éducation au développement et à l'environnement (EEDD) a pour ambition de « faire bouger les choses », les messages doivent dépasser l'aspect purement informatif de protection de la nature pour impliquer les citoyens à agir quotidiennement pour sauvegarder son environnement et en favoriser le développement durable.

Les limites de l'institutionnalisation de l'EEDD à Madagascar

L'éducation relative à l'environnement (ErE) a démarré à Madagascar il y a une trentaine d'années sous l'impulsion initiale du WWF. Elle n'a été institutionnalisée en 2002 par l'adoption du Décret N°2002-751 fixant la Politique Nationale d'Éducation Relative à l'Environnement (PERE). En 2013, la PERE a été remplacée par la Politique Nationale de l'Éducation Relative à l'Environnement pour le Développement Durable (PErEDD). Bien que la PErEDD présente une vision et des principes d'action plus clairs que ceux de l'ErE, force est de constater que dans le nord de Madagascar les progrès en matière d'éducation environnementale en milieu scolaire ont été cantonnés au plan théorique, sans déboucher sur des actions concrètes. Les liens entre l'environnement et les questions sociales et économiques sont restés flous. En effet l'impact des nombreux programmes d'éducation environnementale est peu perceptible : la dégradation de l'environnement a atteint une proportion alarmante au cours des dix dernières années.

L'EEDD : une question de civisme

La Direction Régionale de l'Éducation Nationale DIANA (DREN-DIANA) souhaite dynamiser de nouvelles initiatives pour appuyer l'enseignement des principes de développement durable. Le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) a annoncé la mise en place en juillet 2016 de Club des Jeunes Promoteurs de la Citoyenneté et du Civisme au sein de 9 établissements scolaires publics de la CUDS. L'objectif de ces clubs sera d'impliquer les élèves dans la mise en œuvre de l'Éducation à la Citoyenneté et au Civisme.

Mais quels sont les liens entre EEDD et citoyenneté et civisme ? La DREMC-DIANA est d'avis que l'éducation au développement et à l'environnement permet à chaque citoyen formé et informé de

participer à la prise de décisions, contribuant ainsi à renforcer la démocratie tout en protégeant la qualité de leur milieu de vie.

Mise en place du Club JPCC : de nombreux obstacles à surmonter

La DREMC-DIANA veut assurer que ce Club soit efficace et pérenne. Mais elle fait face à de nombreux obstacles :

- **Gestion décentralisée complexe** : Le suivi des projets lancés à partir de la capitale Antananarivo est difficile à assurer étant donnée la distance qui la sépare de Diego Suarez. Depuis la mise en place du Club JPCC, peu d'informations les concernant sont parvenues du MEN. Bien que la DREMC-DIANA est disposée à participer au suivi des clubs mis en place, elle demeure dans le flou par rapport au rôle précis qu'elle doit jouer. Aucun plan d'action n'a été proposé par le Ministère pour la rentrée scolaire et les activités que souhaiteraient mettre en place la DREMC-DIANA demeurent au stade de projets.
- **Participation bénévole des encadreurs délicate** : La DREMC-DIANA craint le manque de motivation des encadreurs pour mettre en œuvre les activités qui seraient éventuellement proposées. Les encadreurs ont été désignés par leurs supérieurs sans qu'ils se soient pour la plupart portés volontaires. De plus, les enseignants sont peu motivés à participer aux nouveaux projets sans compensation financière étant donnée leur situation financière précaire.
- **Un système éducatif défavorable** : L'éducation civique et citoyenne est considérée comme une matière de second plan. L'enseignement de l'éducation relative à l'environnement n'est pas harmonisé entre les différents milieux où évoluent les jeunes, ce qui contribue à décrédibiliser son importance. Le programme d'ErE n'est pas à jour, ne reflète pas les réalités du pays, et ne valorise pas le savoir-vivre malgache. Les enseignants n'ont pas accès au programme et aux outils déjà développés par d'autres acteurs. Chez les enseignants, l'absence de formation initiale et la faiblesse de la formation continue en environnement ne les encouragent pas à encadrer des activités pour les jeunes adhérents au Club JPCC.

Mission

Sous la supervision d'un représentant d'Azimut, en collaboration avec la Direction Régionale de l'Éducation de Masse et du Civisme DIANA, la personne recrutée devra poursuivre les efforts menés pour collaborer à la mise en place du Club des Jeunes Promoteurs de la Citoyenneté et du Civisme au sein de la Commune Urbaine de Diego Suarez. Elle se verra confier les tâches suivantes :

- **Collecter les informations concernant la mise en place du Club JPCC** auprès des acteurs concernés (rôles des différents acteurs, documents constitutifs, organisation, etc.) et proposer des pistes d'action permettant d'assurer son effectivité et sa pérennité au sein des établissements scolaires concernés.
- **Créer un espace de dialogue** avec les personnes responsables du Club JPCC dans deux collèges d'enseignement général afin d'augmenter leur motivation à participer bénévolement à l'encadrement de ce club.
- **Relever les idées des jeunes collégiens** adhérents au Club JPCC sur les activités qu'ils souhaitent entreprendre.
- **Appuyer la DREMC-DIANA au niveau de la CUDS et les encadreurs du Club JPCC à établir un plan d'action** approprié et réalisable durant l'année scolaire 2016/2017.
- **Travailler à une bonne cohésion** entre les encadreurs et les adhérents du Club.
- **Développer outils et collaboration** pour faciliter la mise en œuvre et le suivi des activités retenues.
- **Participer à la réalisation des activités du Club JPCC** établies dans le plan d'action.

Profil recherché

Aptitudes :

- Titulaire d'une formation universitaire ou étudiant dans une discipline pertinente au mandat offert.
- Excellente connaissance du français.
- Savoir s'adapter à un mode de vie différent et à des conditions matérielles difficiles.
- Maîtriser l'outil informatique et être familier avec les logiciels de la série Microsoft.
- Démontrer de l'aise dans l'utilisation de logiciels de traitement d'images et de montage vidéo.
- Être autonome, savoir prendre des initiatives et faire montre d'assurance dans la recherche de solutions.
- Connaître les techniques du tour de table, de la discussion en panel, du brainstorming, de l'étude de cas, des jeux de rôle.
- Savoir développer l'esprit de collaboration et faire partager le plaisir de la créativité.
- Faire preuve d'esprit d'équipe, d'ouverture d'esprit, et d'une grande capacité d'écoute et d'adaptation.
- Posséder une bonne capacité à travailler sous pression, à respecter des délais, à gérer les priorités.

Expérience précédente :

- Expérience souhaitable de travail à l'étranger.
- Démontrer une expérience en gestion d'équipe, coordination de projets ou renforcement des capacités.
- Avoir de l'expérience du travail avec les jeunes.
- Avoir l'expérience du volontariat (ou du bénévolat).

Autres exigences :

- Être souriant, posséder le sens de l'humour, savoir se rendre populaire.
- Ne pas craindre le manque occasionnel d'eau courante ou d'électricité, savoir s'adapter aux difficultés fréquentes de communication avec sa famille et ses amis.
- Jouir d'une bonne santé et être en excellente condition physique.

Contribution et participation

Nous nous appuyons sur la participation et la contribution monétaire des participants pour assurer la pérennisation de nos actions auprès des populations locales. Nous demandons à chacun des participants de prévoir une contribution mensuelle de 650 euros.

La cotisation vous donne accès à...

- Des repas cuisinés par nos trois charmantes responsables de maison.
- L'hébergement dans un appartement meublé situé dans le centre-ville de Diego Suarez.
- Les ressources informationnelles et le matériel nécessaire pour le bon déroulement de votre mission.
- L'encadrement de votre mission par des responsables formés et compétents.
- Une caisse permettant de défrayer les frais de communication et de déplacement engagés pour la réalisation de votre mission.
- Une transparence financière et morale de la part d'Azimut qui publie un rapport annuel.

La cotisation permet de payer...

- Les salaires des employés et les gratifications des stagiaires locaux.
- La location des locaux de travail.
- Les frais de services : eau, électricité, boîte postale, Internet, téléphone.
- Le maintien du site web.
- L'achat de nouveau matériel nécessaire à la réalisation des missions.
- L'entretien et le renouvellement du matériel, de l'équipement et des espaces de travail.
- La participation à des événements nationaux et internationaux.

Le participant doit déboursier l'ensemble de ses contributions mensuelles avant son arrivée à Madagascar. Le coût des vols aériens, du visa, de l'équipement personnel, des médicaments et des vaccins est assumé par le participant.



Vous êtes intéressé ?

Les candidats intéressés sont priés de soumettre le **formulaire de candidature**, leur curriculum vitae, ainsi qu'une courte lettre de motivation à stages@tous-azimuts.org.

Pour tout renseignement complémentaire sur les offres Azimut nous vous invitons à consulter notre **brochure** ou à nous contacter directement à info@tous-azimuts.org.

Rejoignez-nous sur Facebook !



www.facebook.com/ong.azimut/